

# Prendre rendez-vous pour CNI/Passeport

Pour votre renouvellement de CNI ou Passeport, un rendez-vous est obligatoire.

<https://rdv.montmirail.fr>

La plateforme de rendez-vous de Montmirail vous permet de réserver de trouver un créneau disponible.

- Veuillez respecter l'heure du rendez-vous et préparer les documents demandés.

- N'oubliez pas, avant de venir au rendez-vous, de faire une pré-demande auprès de l'ANTS :  
<https://ants.gouv.fr>. Vous devez venir avec cette pré-demande remplie.